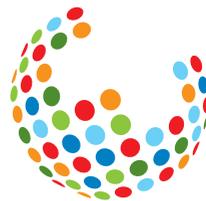


Document de position sur l'accueil parascolaire



kibesuisse

L'accueil parascolaire

La position de kibesuisse relative à l'accueil parascolaire se fonde sur les Statuts, la Charte et les réflexions de base sur la formation professionnelle, la référence QualiPE ainsi que le Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse.

Extrait de la Charte de kibesuisse

- Nous nous engageons afin qu'il existe, partout en Suisse, un accueil de l'enfant professionnel, d'un niveau de qualité élevé, axé sur le bien et l'intérêt de l'enfant, qui réponde aux besoins et qui soit abordable. (Charte, conception)
- Nous accordons la même valeur aux trois formes d'accueil que sont l'accueil en crèche (structures d'accueil d'enfants), l'accueil familial de jour et l'accueil parascolaire. (Charte, principe n° 1)
- Nous agissons en tant que fédération suisse et tenons compte, à cet égard, des particularités régionales. (Charte, principe n° 2)

Kibesuisse s'engage activement en faveur de l'accueil parascolaire et définit à cet égard des positions fondamentales qui concernent les points suivants:

Mandat en matière de formation, d'encadrement et d'éducation

Les structures d'accueil de jour sont des lieux de formation, d'encadrement et d'éducation. Elles orientent leur travail pédagogique en fonction des besoins individuels des enfants et définissent elles-mêmes leur mandat en matière de formation, d'encadrement et d'éducation.

Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle/Manque de personnel spécialisé

Il est possible de pallier le manque de personnel spécialisé dans l'économie en améliorant la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle. Les offres d'accueil extrafamilial et parascolaire jouent ici un rôle déterminant. Pour que les parents y recourent, il faut toutefois qu'elles soient accessibles, abordables et d'un niveau de qualité élevé.

Conditions générales

Les conditions générales existantes (politiques, légales, structurelles et scientifiques) se caractérisent par un bon niveau de qualité.

Mise en réseau

Les intervenants travaillent en réseau à tous les échelons (national, cantonal et communal).

Affiliation

Les membres sont soutenus dans l'accomplissement de leurs tâches en fonction de leur statut juridique, privé ou public. (art. 3, al. 2 des statuts)

Besoins divers

Le bien-être, les intérêts et les besoins des enfants sont tout spécialement pris en considération, parallèlement aux intérêts des parents, des employeurs, des écoles et de la société. En raison de la multitude des besoins des parents et des particularités régionales, les offres proposées sont variées, adaptées aux besoins et aux spécificités.

Accessibilité financière

L'offre est abordable pour les parents. La fédération lance le débat sur une répartition équilibrée des coûts entre les parents, les communes, les cantons, la Confédération et l'économie. Les pouvoirs publics, les milieux économiques et leurs associations discutent de modèles de financement communs.

Mise en place et développement

La mise en place d'offres est encouragée et soutenue. Le but, à long terme, est de disposer de structures d'accueil de jour aussi complètes que possible pour les enfants. La Suisse compte sur l'ensemble de son territoire une offre riche et accessible.

Formation professionnelle

La formation professionnelle prend en considération les intérêts de toutes les

formes de prise en charge et assure la présence de personnel pédagogique qualifié en nombre suffisant pour tous les types d'accueil extrafamilial et parascolaire.

Individualité

La prise en charge tient compte des besoins individuels des enfants (âge, situation familiale individuelle, aptitudes et inclinations).

Transitions

Pour l'enfant, l'entrée à l'école et dans la structure d'accueil parascolaire représente un important changement, qu'il convient de préparer avec lui. Le passage, en particulier, de la structure d'accueil préscolaire à celle d'encadrement parascolaire et l'acclimatation à cette dernière doivent faire l'objet d'un bon suivi.

Prise en charge pendant les vacances.

Une prise en charge des enfants est assurée pendant les vacances scolaires.

Locaux/Infrastructure

Les locaux et l'infrastructure sont adaptés à la prise en charge. Des structures de jour sont prévues lors de la planification de locaux scolaires.

Statistiques

Il existe des statistiques nationales au sujet de l'accueil parascolaire.

Adopté par le comité de kibesuisse lors de son congrès interne du 1^{er} juillet 2015.



kibesuisse

Verband Kinderbetreuung Schweiz

Fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant

Federazione svizzera delle strutture d'accoglienza per l'infanzia

Josefstrasse 53, CH-8005 Zürich, T +41 44 212 24 44, www.kibesuisse.ch